

MAIRIE DE DAMBENOIS

COMPTE –RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2011

Tous les conseillers municipaux étaient présents, sauf

Absents excusés : Philippe ARMBRUSTER donne procuration à Luc SOMMER, Emmanuelle SILARBI, Cathy MONNIN

Absent : Romain PEGEOT

Secrétaire de séance : Laurent JOLIVET

DELIBERATIONS

1 – Décision modificative du budget communal 2011 :

Bernard NUSSBAUMER expose au Conseil Municipal qu'il convient de modifier le budget communal de la façon suivante (cession de terrains au profit de PMA) :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 – Virement section d'investissement	200 €	
TOTAL D 023 – Virement à la section d'investissem.	200 €	
R 021 – Virement à la section de fonctionnement	200 €	
TOTAL R 021 : Virement à la section de fonctionn.	200 €	
R 024 : Produits des cessions		200 €
TOTAL R 024 : Produits des cessions		200 €
R 775 : Produits des cessions d'immob.	200 €	
Total R 77 : Produits exceptionnels	200 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve la décision modificative du budget communal 2011.

2 – Demande de subvention du Conseil Général pour l'aménagement rue de Trévenans :

La commune envisage d'aménager la rue de Trévenans à hauteur du n° 17 par la pose d'une bordure de trottoir et la création de grilles d'eaux pluviales.

Le montant des travaux est estimé à 8325 € H.T. Le Maire précise en outre, que ces travaux peuvent faire l'objet d'une aide financière de la part du Conseil Général du Doubs. Afin d'améliorer cette portion de la Route Départementale 209, il est nécessaire de matérialiser l'accotement et de recueillir les eaux de pluie.

Après étude du dossier, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents,

- de réaliser les travaux selon le plan de financement suivant :
 - Fonds Libres : 6225 € H.T.
 - Subvention prévisionnelle : 2100 € H.T. (taux 25%)
- demande l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision attributive de subvention,
 - s'engage à réaliser les travaux dans un délai de un an à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention

3 – Demande de subvention du Conseil Général pour des travaux d'équipement à la Maison pour Tous :

La commune va engager des travaux d'équipement à la Maison pour Tous : aménagement de 2 placards, la pose d'une porte et acquérir un congélateur et un réfrigérateur.

Le montant des travaux est estimé à 2716 € H.T. Le Maire précise en outre, que ces travaux peuvent faire l'objet d'une aide financière de la part du Conseil Général du Doubs. Ces travaux concernent la Maison pour Tous avec la création et la pose de 2 grands placards, d'une porte à l'entrée du couloir et l'achat d'un réfrigérateur et d'un congélateur.

Après étude du dossier, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents,

- de réaliser les travaux selon le plan de financement suivant :
 - Fonds Libres : 1901 € H.T.
 - Subvention prévisionnelle : 815 € H.T. (taux 30%)
- demande l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision attributive de subvention,
 - s'engage à réaliser les travaux dans un délai de un an à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention

4 – Nouvelle tarification pour la location de l'atelier de distillation :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'actuellement les tarifs à la journée pour la location de l'atelier de distillation s'élève à :

11 € pour les administrés

17 € pour les extérieurs.

Or, il s'avère que certaines factures d'eau de la distillerie affichent une consommation très importante, due à la maîtrise par les locataires du système de refroidissement de l'alambic.

Afin, de sensibiliser les utilisateurs, le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs de location mais de facturer la consommation d'eau utilisée au prix de 3 € 40 le m³ (tout m³ entamé sera dû).

A l'unanimité le Conseil donne un avis favorable à cette proposition et décide d'appliquer cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} octobre 2011 date d'ouverture de la période de distillation.

5 - Tarif activités périscolaires :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que des activités périscolaires auront lieu durant les prochaines vacances scolaires le lundi de 14 h à 17 h et du mardi au vendredi de 9 h à 17 h. Ces activités sont ouvertes aux enfants fréquentant les classes de l'Ecole Intercommunale des 3 Fontaines (Allenjoie – Brognard et Dambenois), du CP au CM2. Un encadrement assurera la surveillance des enfants. Le coût proposé aux familles est de 40 € la semaine et par enfant à compter du 1^{er} juillet 2011.

La proposition est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES :

Appel à la concurrence pour les aménagements paysagers du centre village :

L'annonce d'appel public à la concurrence concernant la mission complète de maîtrise d'œuvre pour les aménagements paysagers du centre village a été publiée dans l'EST REPUBLICAIN et au BOAMP. A ce jour 15 dossiers de consultation ont été envoyés à des architectes paysagers. La date limite de réception des offres et des esquisses est fixée au 30 juin 2011.

Présentation du dossier de l'appel à projet pour le terrain communal « Les Prés » :

La consultation de ce projet permettra à la commune de désigner l'aménageur qui sera chargé de réaliser les tâches suivantes :

- acquisition des terrains communaux,
- réalisation de travaux d'aménagement du lotissement en vue de desservir et viabiliser les lots à commercialiser environ 15
- réalisation des raccordements rue de Brognard incluant la sécurisation des accès au lotissement
- la commercialisation des lots
- la rétrocession des espaces publics et équipements publics à la commune après achèvement des travaux.

Avant de publier l'avis d'appel public à la concurrence dans l'Est Républicain, le Maire propose aux élus s'ils le souhaitent d'apporter certaines conditions à savoir (Bâtiment Basse Consommation, Haute Qualité Environnementale...)

Syndicat intercommunal des 3 Fontaines :

Le 9 mai dernier, Bruno BATTAGLIA a été élu président du Syndicat Intercommunal des 3 Fontaines suite à la démission de Dominique VOIROL.

Panneaux d'affichage :

Les 12 nouveaux panneaux d'affichage ont été posés fin mai par les employés communaux. L'écriture de Dambenois rappelle le blason de la Commune.

Repas du conseil municipal et du personnel communal :

A la demande de certains élus, le Maire propose que les conseillers municipaux et les employés communaux accompagnés de leurs conjoints se retrouvent autour d'une friture à la Maison pour Tous le vendredi 16 septembre moyennant une participation financière.

Association Acad'Ermio :

Dans un courrier du 4 mai adressé au Maire, Joëlle GUELDRY, Présidente de l'Association Acad'Ermio annulait la location de la MPT des 14 et 15 mai. Par conséquent, la prochaine location de l'année 2011 sera considérée comme une 2^{ème} location.

Rapport analyse de l'eau :

Un rapport a été effectué le 17 mai à l'école.

Conclusions de l'analyse : « Eau conforme aux limites et satisfaisante au regard des références de qualité »

Accueil des nouveaux arrivants :

Le Maire demande au Conseil Municipal d'envisager une cérémonie pour les nouveaux arrivants.

Thé dansant :

Le Maire informe le Conseil Municipal que le CCAS souhaite organiser courant mars 2012 un thé dansant avec l'aide de la Commission Animation.

Fête de l'Ecole :

L'équipe éducative invite le Conseil Municipal à la fête de l'Ecole qui se déroulera à l'école d'Allenjoie samedi 18 juin à partir de 10h00.

Visite TECHNOLAND II :

Une visite est prévue le vendredi 8 juillet à 14h00 – Rendez vous à Brognard.

Séance levée à 21 h 50

Le Maire,
Luc SOMMER